

Le Conseil,

Vu le rapport du 10 février 2000, par lequel monsieur le président :

A - Expose ce qui suit :

Monsieur le directeur de la logistique et des bâtiments -service bâtiment- vient de me faire parvenir une nouvelle liste de demandes de permis de construire, de permis de démolir, de déclarations de travaux et de clôtures.

En ce qui concerne les demandes de permis de démolir, il s'agit de biens du domaine privé de la communauté urbaine de Lyon acquis en vue d'opérations d'urbanisme ou de voirie et susceptibles d'être démolis dans les prochains exercices.

Le président d'un établissement public doit être expressément autorisé à déposer les demandes de permis de construire, de permis de démolir et les déclarations de travaux et de clôtures. Dans ces conditions, afin de pouvoir réaliser ces opérations dans les meilleurs délais, je vous demande de m'autoriser à déposer, le moment venu, ces demandes pour les sites suivants, étant entendu que cela serait fait au fur et à mesure des besoins et dans la limite des crédits attribués :

*** permis de construire :**

- *Lyon 7°* :

215, rue Marcel Mérieux (extension des hangars) ;

*** permis de démolir :**

- *Caluire et Cuire* :

6, avenue Poumeyrol ;

- *Craponne* :

17, rue de Verdun ;

- *Jonage* :

place du Général de Gaulle (salle des fêtes),
rue de Verdun (serres Guillard) ;

- *Villeurbanne* :

4, 6 et 8, avenue Marc Sangnier,
1, rue Michel Dupeuble,
24, rue Colin,
2, 3 et 5, impasse Amblard
17, rue Léon Fabre,
197, route de Genas,
3, rue Spréafico,
47, rue Antoine Primat,
78, rue du Marais,

- *Meyzieu* :

22, rue du 8 mai 1945 ;

*** déclarations de clôture :**

- *Craponne* :

17, rue de Verdun ;

- *Chassieu* :

21, chemin de la Place ;

- *Vénissieux* :

8 à 20, rue Aristide Bruant ;

*** déclarations de travaux :**

- *Lyon 1er* :

1, rue de la Vieille (construction d'un escalier) ;

- *Lyon 3°* :

59, 59 bis, 61, avenue Lacassagne (ravalement de façades) ;

B - Propose de délibérer comme suit ;

Vu ledit dossier ;

Ouï l'avis de sa commission domaine et administration générale ;

DELIBERE

Autorise monsieur le président à signer et à déposer les demandes de permis de construire, de permis de démolir et les déclarations et travaux de clôtures précitées ainsi qu'à accomplir tous les actes y afférents.

Et ont signé les membres présents,
pour extrait conforme,
le président,
pour le président,